

et reçoit, en compensation, 8 deniers de cens qu'il devait à Barthélemy Robert, sur une vigne tenant au chemin de Cordelle au Verdier.

2 avril 1330, Pierre Thibaut de Condailly, paroisse de Cordelle, abandonne en échange à Guillaume du Verdier, chevalier, sire de Cordelle, une pièce de terre sise au territoire de Condailly, contre certaines autres pièces de terres sises au même territoire.

*Vendredi avant la Saint-Hilaire*, (3 janvier 1331), Guillaume du Verdier, chevalier, achète à Rollat de la Chaise, pour le prix de 12 liv. viennois, tous les cens et rentes qu'il possède en la dimerie de Cordelle (1).

Cette acquisition est la dernière de celles faites par Guillaume du Verdier. Nommé par le roi bailli de Velay, il disparaît tout à coup de la scène en Forez, sans doute, pour aller exercer au Puy les hautes fonctions qui lui avaient été confiées. Que fit-il dans son gouvernement ? Se livra-t-il à des malversations que sa charge lui facilitait ? Pressura-t-il la province qu'il administrait ? Les documents du temps sont muets. Nous savons seulement qu'aussitôt après sa mort, arrivée dans les premiers jours de l'année 1343, Philippe de Valois fit saisir tous les biens de Guillaume du Verdier, « pour le paiement des sommes dues au dit roy par le dit Guillaume ».

Le 4 avril 1343, la terre du Verdier fut mise en vente et adjugée pour la somme de 1.459 livres, 17 sols tournois, à Barthélemy Barbier, bourgeois et notaire de Montbrison, comme au plus offrant et dernier enchérisseur.

---

(1) Inventaire des pièces trouvées au Verdier et pouvant servir à constater les acquisitions faites par Guillaume du Verdier et les redevances à lui souscrites.